



Opération de
Développement Rural

RAPPORT ANNUEL 2018

INTRODUCTION

La première Opération de Développement Rural, approuvée par le Gouvernement wallon le en 1997, est arrivée à échéance en 2017. S'en est suivi la rapide volonté communale de lancer une seconde Opération de Développement rural, approuvée par le Conseil communal le 9 octobre 2008. Le GREOVA a été désigné comme organisme accompagnateur le 21 mai 2014. JNC, Bureau d'études Bruxellois est l'Auteur de programme et a été désigné en 2008.

Ce premier PCDR a permis la réalisation de nombreux projets soutenus financièrement par la Wallonie : réhabilitation des anciens ateliers du Vicinal à Lierneux, transformation de l'ancienne école de Bra en salle de village et aménagement du corps de logis en deux appartements relais, aménagement de la place publique à Sart et réhabilitation de l'atelier du tailleur de pierre en local de rencontres, aménagement d'une petite infrastructure de découverte et d'étude du paysage avec table d'orientation à Baneux (Jevigné), aménagement de la maison de village de Verleumont, etc. L'ODR a également été l'occasion pour les citoyens d'initier le lancement de l'évènement Carrefour des générations, d'améliorer le réseau de promenades de l'entité, de contribuer au développement durable dans la Commune, etc.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION**TERMINEE**

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1.	1.	Aménagement de la place publique à Sart (phase 2)	700.000,00 €	Régionwallonne
2.	8.	Réhabilitation de l'atelier du tailleur de pierres à Sart en local de rencontre (phase 1)		
1.	2.	Réhabilitation de la maison de village de Verleumont et aménagement des abords	214.957,16 €	Régionwallonne
1.	3.	Réhabilitation et transformation de l'ancienne école de Bra en Maison de village et 2 appartements (phase 1)	551.856,76 €	Régionwallonne
1. + 2.	5. + 13.	Anciens ateliers Vicinal – Phase 1 – lieu d'accueil, d'information et de rencontres, deux appartements-relais et d'une maison de commerce	1.051.820,00 €	Régionwallonne SAED
2.	9.	Création d'une place publique et ses voies d'accès et espaces connexes au Pré du Renard à Lierneux	475.780,93 €	Régionwallonne
2.	12.	Etude/aménagement infrastructure : découverte du paysage avec table d'orientation à Baneux (Jevigné)	50.215,69 €	Régionwallonne
2.	16.	Aménagement d'un terrain aux abords de la Maison de Village de BRA – phase 1 : acquisition du terrain	7.200,00 €	Régionwallonne
1.	3.	Aménagement d'un terrain aux abords de la maison de village de Bra pour y créer une zone d'accueil, de parcage, de sécurisation et d'accès piétonnier en liaison avec la Maison de Village (phase 2)	283.500,00 €	Régionwallonne

2. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
1.	4.	Aménagement d'un Espace nature à Odrimont	2.974,72 €	Région wallonne	Contrat rompu avec l'architecte
2.	10.	Aménagement du site des Aschlires à Bra et rénovation de la chapelle	39.533,99 €	Région wallonne	Contrat rompu avec l'architecte



Rapport de la Commission Locale de Développement Rural¹

2018

¹Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014 (article 9).

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	9/10/2008
Approbation du PCDR par le Conseil communal	-
Présentation en CRAT	-
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	-
Durée de validité du PCDR	-
Convention en cours :	-

2. Les réunions de la CLDR en 2018

La CLDR s'est réunie quatre fois au cours de l'année 2018. Les PV de ces réunions ont été annexés à ce rapport.

CLDR plénière du 8 février 2018

Lors de la réunion de la CLDR du 8 février 2018, il y a d'abord eu l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2017. Ensuite, les agents de développement ont présenté les actions qui pourront être développées dans le cadre du lot 0 (suite aux premiers groupes de travail). Quelques points « divers » ont été abordés.

CLDR plénière du 3 mai 2018

Lors de la réunion de la CLDR du 3 mai 2018, il y a d'abord eu l'approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2018. Le premier objectif de la séance fût la validation de la liste des fiches-projets pour le futur PCDR. Le deuxième objectif étant l'identification des fiches les plus prioritaires qui seront détaillées, travaillées et précisées lors des prochaines CLDR.

CLDR plénière du 7 juin 2018

Lors de la réunion de la CLDR du 7 juin 2018 et troisième réunion pour cette seconde Opération de Développement rural, il y a d'abord eu l'approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 2018. Ensuite, survient la présentation de la fiche-projet « Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir » avec le descriptif de 3 projets concrétisés de référence relatifs à la consommation en circuit-court ainsi que les remarques citoyennes qui s'ensuivent, présentés par l'auteur de programme. Les conclusions de cette séance sont la mise en place de diverses actions tant de la part de la CLDR, du GT « Vie socio-économique, culturelle et associative » ainsi que de la Commune. À l'unanimité, les actions proposées sont validées.

CLDR plénière du 20 novembre 2018

Lors de la réunion de la CLDR du 20 novembre 2018, il y a d'abord eu l'approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2018. Les agents de développement ont récapitulé les actions menées et en cours en 2018 dans le cadre de la nouvelle ODR de Lierneux et ont rappelé la nécessité de modifier le quart communal de la CLDR. Lors de cette séance, le projet « Réhabilitation de l'éco-système du parc du Vicinal » a été présenté. Les agents de développement ont clôturé la réunion en invitant les membres à la prochaine interCLDR et en précisant que la prochaine CLDR aura lieu en 2019.

3. Initiatives de la CLDR

La CLDR s'est réunie quatre fois durant l'année 2018 afin que les groupes de travail fassent connaître leurs états d'avancement de projets. Le futur PCDR se met doucement en place, grâce notamment au lot 0 qui se concrétise tout au long de l'année.

4. Perspectives pour 2019

La CLDR se rencontrera à nouveau au cours de l'année 2019 afin de débattre sur les projets/idées de projets élaborés lors des rencontres des groupes de travail. La prochaine CLDR permettra de présenter un projet de « Réhabilitation du Site de La Preux à Sart devant l'auteur de programme JNC.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

Procès-verbal de la CLDR du 8 février 2018 à 19h30

(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	Guy MATHIEU
	Gaston LEROUX	Philippe MATHIEU
	Vincent PEFFER (excusé)	Daniel TOURBACH
Géographique		
Lierneux	Thomas ZINNEN	François SALME (excusé)
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Sart	Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	Patricia MATHIE
Jevigné	Diane NINANE	Séverine LEJEUNE
Verleumont	Jacques HENRY (excusé)	Pierre-Dominique RUYSSSEN
Trou de Bra	Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST (excusé)
Lavaux/Lafalize	Antoine NEUFORGE	Amandine TOURBACH
Associatifs et autres		
	Pol CHEVOLET (excusé)	Raymond MATHIEU
	Lue DETHIER (démissionnaire)	Jean-Marie CYPERS
	Huguette LALLEMAND (excusée)	Alain DANIEL
	Patrick GERMAIN	Jacques JAMOYE
	Jean-Pierre DELWAIDE (excusé)	Georges DUBOIS (excusé)
	Lionel MERTENS (excusé)	Gabrielle HOURLAY (excusée)
	Xavier KAISER	Henry NAVEAU
	Nadia BET	Paul BRIOL
Membres des GT invités		
	- Romain LACASSE (excusé)	

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD et Maurine VANNI

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2017

M. TOURBACH présente ses excuses quant aux appréhensions sur la modification des itinéraires de promenades du réseau TARPAN dont il avait fait part lors de la précédente réunion et salue le travail des membres du GT. Ensuite, il précise qu'il n'est pas d'accord avec certaines fiches proposées par l'auteur de projet et ne peut par conséquent pas approuver le PV. Parmi les fiches auxquelles il s'oppose, on retrouve la fiche relative à l'achat d'une éolienne qui n'a actuellement toujours pas mis les membres du Conseil communal d'accord ou encore le soutien de la CLDR à la CCATM puisque, selon lui, la CCATM est la commission la mieux placée pour mener les actions liées à l'aménagement du territoire et la sécurité routière. Mme EVRARD ajoute que le PCDR est un document reprenant la stratégie de développement communal pour les dix prochaines années, il convient donc d'y intégrer toutes sortes de projets, même ceux ne faisant pas l'objet d'un subside du développement rural.

M. TOURBACH ajoute que les mandataires n'ont pas à influencer la constitution des fiches-projets ni à participer activement aux Groupes de Travail constitués dans le cadre de l'opération de développement rural. M. GERMAIN précise que lui, en tant que citoyen, apprécie la présence des mandataires puisqu'elle permet aux membres d'être informés sur les différentes actions menées par la commune et d'avoir diverses précisions quant aux projets réalisables ou non. Mme EVRARD ajoute qu'en cas de désaccord, les membres ne doivent en aucun cas hésiter à se manifester.

M. Gaston LEROUX précise que l'année 2018 est une année électorale, il convient donc d'être prudent sur les informations divulguées en consultation citoyenne. Le Président clôture en spécifiant que les mandataires peuvent bien entendu participer aux réunions mais ne doivent pas influencer les projets citoyens.

Le PV est ensuite approuvé par la majorité, M. Gaston LEROUX s'abstient puisqu'il n'était pas à la précédente réunion et M. TOURBACH le désapprouve.

2) Passage en revue du plan d'actions actualisé par JNC

Un dossier reprenant les différents objectifs a été distribué aux membres en CLDR. Les objectifs sont également détaillés dans la présentation power-point ci-jointe.

Mme EVRARD explique aux membres que les objectifs ont été quelque peu revus par JNC et adaptés aux différentes remarques émises en consultation citoyenne. Il convient en outre de développer des fiches-projets en lien avec les objectifs de développement du PCDR pour en assurer la cohérence.

3) Agenda et priorisation des actions 0 pour la constitution des prochains GT

Mme EVRARD rappelle aux membres que les actions du lot 0 sont des actions qui nécessitent un investissement citoyen. Certaines fiches du PCDR peuvent à la fois se situer dans le lot 0 et dans un autre lot, cela signifie qu'une partie des actions peut être concrétisée par les citoyens (constitution d'un inventaire du patrimoine, d'une brochure, d'un agenda des associations, etc.) alors que l'autre partie nécessitera peut-être un investissement plus important de la part du développement rural (ex : placement de mobilier urbain).

Puisque les différentes fiches du PCDR ont été rédigées et présentées par l'auteur de programme en octobre 2017 et que le Collège s'est positionné sur un ordre de priorité à accorder aux actions à mener en lot 0, il convient de réorganiser des Groupes de Travail par grande thématique dans lesquels les membres s'attaqueront aux actions 0. Pour ce qui est du GT Tarpan, il est préférable que celui-ci reprenne à la saison printanière.

Mme EVRARD passe ensuite en revue les différentes actions pouvant être menées en lot 0.

- ***Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies***

M. Vincent LEROUX précise qu'il avait été convenu d'intégrer une fiche-projet relative à la création d'un zoning à destination de toutes les entreprises. Or, la fiche n'inclut que les hautes technologies. En effet, la création d'un zoning ailleurs qu'au Point du jour n'avait pas été bien accueillie par la SPI, il convient toutefois selon M. LEROUX de poursuivre les négociations.

- ***Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives***

Pour ce qui relève de la coordination entre les associations, MM. GERMAIN et CHEVOLET ont organisé un Groupe de Travail réunissant les comités de villages le 2 février 2018. M. GERMAIN explique que les objectifs majeurs du GT consistent en la création de synergies entre les comités de villages et associations diverses, la mise en place d'un agenda communal favorisant l'échange de matériel entre associations tout en évitant l'organisation d'évènements similaires à la même période. Il convient avant tout d'améliorer la communication entre les différentes associations.

Les premières réunions ciblent un public plutôt restreint puisqu'il convient avant tout de lancer la dynamique pour ensuite l'étendre à d'autres associations. La prochaine réunion se tiendra le jeudi 26 avril 2018 au Vicinal ; les membres de la CLDR y sont bien entendu les bienvenus.

- ***Garantir la préservation de l'architecture locale/ du patrimoine architectural par une charte***

La CCATM finalise cette charte. M. TOURBACH insiste sur l'importance pour la commune de la mettre à disposition des potentiels acheteurs afin qu'ils prennent connaissance des différentes recommandations qui y sont préconisées. M. RUYSSSEN précise que ce sera le cas.

- ***Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations et charte touristique***

// actions développées en GT Tarpan.

- ***Créer un parcours vita dans la nature et des observatoires du paysage***

Les membres suggèrent de créer des parcours trails et VTT plutôt qu'un parcours vita qui, à leurs yeux, serait peu fréquenté par la population. Des modules de fitness pourraient en outre être installés.

- ***Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale***

Les membres suggèrent d'étudier la possibilité de créer cet espace muséal en collaboration avec l'hôpital psychiatrique. Cette collaboration permettrait de savoir d'une part, si le personnel est demandeur et, d'autre part, si l'hôpital conserve le matériel psychiatrique anciennement utilisé. Certains préconisent la création d'un espace muséal dans l'hôpital puisque le musée attirera essentiellement les familles des patients. Il conviendra en outre d'accorder une attention particulière aux règles d'éthique et de déontologie.

- ***Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du randonneur/ Maison multiservices***

M. RUYSSSEN insiste sur la nécessité de tenir compte des activités qui sont déjà organisées dans cet ancien logis et de développer un projet respectueux de la destination actuelle de la salle et des habitants du village. Si le projet prend une ampleur trop importante, il risque de perdre les bénévoles investis.

- ***Soutenir la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitants des villages sécurés et conviviaux***

Un GT relatif à la sécurité routière se tiendra le 8 mars prochain afin de récolter les observations et commentaires des membres et préparer la rencontre de fin mars avec le SPW-DGO1. M. RUYSSSEN

précise que la collaboration avec les membres de la CLDR permet à la CCATM d'avoir une approche complémentaire enrichissante pour la conduite de ses différentes missions. Toutefois, la CLDR ne réalisera en aucun cas un travail similaire et/ou redondant par rapport à celui de la CCATM. Des collaborations seront simplement mises en place pour récolter l'avis de la CLDR et l'informer des actions menées par la CCATM.

4) Divers

Fréquence des GT : à déterminer avec les membres en fonction de l'évolution des actions mises en place au sein de chaque GT.

Information sur la tenue des GT : invitation de tous les membres à participer aux GT, libre à eux d'y assister ou non.

Fiches-projets : vu le désaccord de quelques membres sur le contenu de certaines fiches-projets, il est convenu d'inviter l'auteur de programme à la prochaine CLDR (26 mars 2018) afin de passer en revue les différentes fiches et d'obtenir l'avis de JNC sur les projets qui y sont détaillés et la cohérence de ces derniers quant aux spécificités communales. Les membres souhaiteraient également avoir des idées de projets de grosse envergure qui se réalisent dans d'autres communes.

Évènement sur la sorcellerie : M. GERMAIN invite les membres de la CLDR à cet évènement qui se déroulera le vendredi 16 mars 2018 et précise qu'il y aura une petite dégustation de produits de terroir.

La réunion se clôture à 21h20.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VEDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la CLDR
du 03 mai 2018 à 19h30
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	Guy MATHIEU
	Gaston LEROUX	Philippe MATHIEU
	Vincent PEFER	Daniel TOURBACH
Géographique		
Lierneux	Thomas ZINNEN	François SALME
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Sart	Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	Patricia MATHIE
Jevigné	Diane NINANE	Séverine LEJEUNE
Verleumont	Jacques HENRY	Pierre-Dominique RUYSSSEN
Trou de Bra	Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST (excusé)
Lavaux/Lafalize	Antoine NEUFORGE	Amandine TOURBACH (excusée)
Associatifs et autres		
	Pol CHEVOLET	Raymond MATHIEU (excusé)
	Lue DETHIER (démissionnaire)	Jean Marie CYPERS
	Huguette LALLEMAND	Alain DANIEL
	Patrick GERMAIN (excusé)	Jacques JAMOYE
	Jean-Pierre DELWAIDE	Georges DUBOIS
	Lionel MERTENS	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER	Henry NAVEAU
	Nadia BET (excusée)	Paul BRIOL
Membres des GT invités		
	- Romain LACASSE - Lionel LUGENTZ - Jean-Claude SERVAIS (excusé) - André SAMRAY	

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD et Maurine VANNI
Auteur de programme (JNC) : Anne BAUSSON et Eleonora CAMPANELLA

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2018

Les membres ne font aucune remarque. Le PV est approuvé.

2) Présentation d'un listing des fiche-projets essentielles

Le BE commence par rappeler l'objectif de la séance du jour : à partir d'une liste de fiches (tirée des discussions et propositions des différents GT), la CLDR va devoir valider la liste des fiches-projet pour le PCDR. Le BE précise que bien que cette étape semble être un « retour en arrière » au vu des discussions très précises qui ont déjà émergé sur certains projets, c'est une étape essentielle. En effet, lors des dernières CLDR, un désaccord sur certaines fiches avait émergé.

Suite à la validation des fiches, la 2^{ème} étape de la soirée sera l'identification des fiches les plus prioritaires. Ces fiches prioritaires seront détaillées, travaillées et précisées lors des prochaines CLDR.

Le BE revient brièvement sur la méthodologie générale.

Depuis +/- un an, des GT (organisés par le GREOVA) ont eu lieu et ont permis de cibler un certain nombre d'actions. Certaines de ces actions sont déjà en cours de réalisation ou seront mises en place rapidement (Action en Lot 0). La CLDR du jour ne reviendra pas sur ces actions en Lot 0, bien que le travail sur celles-ci continue à avancer. Les actions ne pouvant pas être mises en place toutde suite car nécessitant des subsides et des projets plus ambitieux feront alors l'objet des fiches-projets en lot 1, 2 ou 3 (court, moyen et long terme). La liste de ces actions est donc projetée.

Une première remarque est faite par un membre de la CLDR qui précise que les souhaits émis lors de la précédente CLDR étaient de bénéficier d'exemples, de la part du BE, plus ambitieux et de plus grande envergure afin de ne pas minimiser les projets proposés. Le BE précise avoir bien entendu et pris note de cette demande. Il souhaite cependant valider aujourd'hui cette liste de fiches-projets et propose de présenter des références et exemples lors des prochaines CLDR (travail de précision des fiches choisies comme prioritaires), afin de sélectionner des exemples plus spécifiques et adaptés. Le contenu des fiches étant très général pour le moment, la programmation, la localisation et le détail des actions de chaque fiche sera l'objet des prochaines CLDR.

Liste des fiches :

- A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
- B. Installer des tours d'observation du paysage
- C. Créer un parcours fitness
- D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale
- E. Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons
- F. Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens
- G. Créer un écolodge
- H. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
- I. Réaménager / Sécuriser les espaces publics
- J. Développer les moyens de transport alternatifs
- K. Développer les logements intergénérationnels
- L. Créer des pavillons pour seniors autonomes
- M. Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels
- N. Créer une maison des jeunes
- O. Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance
- P. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
- Q. Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux
- R. Développer / Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables
- S. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont

Deux fiches correspondent à des lieux (P. Aménager l'ancienne gare de Lierneux ; S. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont) alors que les autres présentent plutôt des choix programmatiques. Ces 2 fiches (P. et S.) pourront accueillir les programmes déjà ciblés dans les

autres fiches. De la même manière, le BE précise également que certaines fiches pourront être mises en commun pour n'en former qu'une seule.

3) Choix de la CLDR sur les fiches à développer, à abandonner, à ajouter

Le BE propose aux membres qui le souhaitent de prendre la parole pour proposer des modifications de cette liste.

Un membre se questionne sur la disparition de la fiche sur la mise en sens unique d'une partie du centre de Lierneux. Le BE précise que ces informations leur avaient bien été transmises par le GREOVA, mais qu'elles sont trop précises et seront plutôt intégrées au moment de détailler l'une ou l'autre des fiches (par exemple la fiche I. Réaménager / Sécuriser les espaces publics). En tous les cas ce travail effectué a bien été récolté et préservé par le bureau d'étude et il sera ressorti au moment du travail sur chacune des fiches.

Un membre propose d'ajouter aux fiches P. et S., une fiche sur la réhabilitation du site de la Preux, en tant que fiche concernant simplement un lieu. Cette fiche a déjà fait l'objet de réflexion et discussions très poussées (voir point 5 du présent compte-rendu).

Une question est posée par un membre sur ce qu'est un écolodge. Le BE explique que c'est un espace pour accueillir les randonneurs pour une ou plusieurs nuits, avec eau et électricité à disposition. La particularité de ce petit local est qu'il se trouve dans un réseau plus large, ponctuant certaines routes touristiques. Un membre propose alors d'associer la création de l'écolodge à la création d'un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens.

Un membre pose la question des transports en commun. Il met en avant le fait que le bus s'arrête à Verleumont alors que pour inciter à l'utilisation des transports en commun, l'offre devrait aller d'une gare à une autre. Cependant, il note qu'il reste très compliqué de faire modifier les itinéraires du TEC. Il propose d'élargir la question des moyens de transport alternatifs en y intégrant les transports en commun.

Après une question d'un membre de la CLDR, le BE propose à M. Léonard de préciser le projet de création de 10 pavillons pour seniors autonomes. Un membre propose alors d'associer cette fiche à celle du développement de logements intergénérationnels.

Une question est posée sur la possibilité d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux. Le BE précise que la proposition était orientée notamment vers l'adaptation du système de chauffage. Un membre met en avant que la question de la performance énergétique est essentiellement technique et que la CLDR ne pourra pas intervenir dessus. Cette position ne fait pas l'unanimité. Il est alors proposé d'associer cette fiche à celle concernant la production et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Une suggestion est émise pour associer la création d'un espace muséal sur la santé mentale et la création d'un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels. Il est décidé de ne pas les associer et de garder cette possibilité pour la suite, lorsque les fiches seront détaillées plus précisément.

Un membre précise que le réaménagement des espaces publics devrait également inclure l'embellissement et le fleurissement des cimetières notamment.

4) Vote sur la liste des fiches projets

La liste finale est alors proposée au vote.

- A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning
- B. Installer des tours d'observation du paysage
- C. Créer un parcours fitness
- D. Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale
- E. Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons
- F. Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens / un écolodge

- G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir
- H. Réaménager / Sécuriser les espaces publics
- I. Développer les moyens de transport alternatifs et transport en commun
- J. Développer les logements intergénérationnels et créer des pavillons pour seniors autonomes
- K. Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels
- L. Créer une maison des jeunes
- M. Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance
- N. Aménager l'ancienne gare de Lierneux
- O. Réhabiliter et développer le site de la Preux
- P. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux
- Q. Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont

La liste est validée par tous les membres à l'unanimité.

5) Proposition d'un calendrier pour les prochaines rencontres et des fiches qui y seront développées (choix sur les premières fiches prioritaires)

Le BE propose alors que chacun puisse donner son avis pour choisir 5 ou 6 fiches qui seront prioritaires. M. Minet propose que chaque membre sélectionne 5 fiches qu'il considère comme prioritaires. Un tour de table sera ensuite fait pour écouter chaque proposition.

Un membre souhaite prendre la parole pour expliquer un projet porté par plusieurs citoyens. La réhabilitation du site de la Preux. Il s'agit d'une ancienne exploitation de coticule. Le site accueillait depuis longtemps la fête du coticule, mais elle a été délocalisée pour des raisons de sécurité. L'objectif est de réhabiliter le site en proposant un bâtiment qui serait un lieu d'accueil pour randonneur / visites patrimoniales ... en lien avec l'atelier du coticule. Le but serait également d'y réintégrer la fête du coticule, en favorisant l'économie locale. Le site est le point de départ de ce gros projet, mais il est précisé qu'il serait tout-à-fait envisageable d'y intégrer d'autres communes.

Suite à cette présentation à tour de rôle, chaque membre liste les 5 fiches qu'il considère comme prioritaires. Il est proposé de prendre en compte également l'avis des suppléants qui sont invités à remettre leurs 5 préférences.

Six fiches sont alors choisies :

A. Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning

G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir

J. Développer les logements intergénérationnels / Créer des pavillons pour seniors autonomes

N. Aménager l'ancienne gare de Lierneux

O. Réhabiliter et développer le site de la Preux

P. Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables / Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux

Le BE propose qu'ayant eu plus de voix, la prochaine CLDR traite de la fiche **G. Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir**. La décision est validée par l'ensemble des membres de la CLDR.

Le GREOVA précise alors que beaucoup d'informations sur cette thématique leur avaient été envoyées et qu'il serait bien de les relire avant la prochaine CLDR.

M. Minet propose la date du 7 juin pour la prochaine CLDR. Les membres n'émettent aucune remarque par rapport à cette date.

6) Divers

Le GREOVA rappelle qu'il y a deux grands GT en cours : le GT « Vie socio-économique, citoyenne et associative » et le GT « Environnement, patrimoine bâti, tourisme vert, culturel et mémoriel »).

Le prochain GT « Environnement, patrimoine bâti, tourisme vert, culturel et mémoriel », qui a déjà été présenté dans sa globalité lors d'une réunion précédente, ciblera désormais l'une ou l'autre fiche en particulier à travailler (fiche qui sera annoncée aux citoyens au préalable par courriel). Quant au GT « Vie socio-économique, citoyenne et associative », une prochaine réunion permettra de le présenter aux citoyens d'abord dans sa globalité avant les inviter à se focaliser sur l'une ou l'autre fiche bien précise qui le concerne. Il est aussi annoncé aux citoyens qu'un groupe d'action a été initié de manière autonome par certains citoyens afin de coordonner les associations communales. Au regard de la pro-activité des citoyens qui constituent ce GT « Coordination des associations », l'organisme accompagnateur (GREOVA) a choisi de le laisser évoluer de manière autonome, tant au niveau de son encadrement qu'au niveau de son administration (PV, etc.).

Un membre demande aussi ce qu'il est advenu du Groupe d'action TARPAN qui avait été activement mené l'été dernier par le GREOVA et les citoyens. Les agents du GREOVA précisent que les actions TARPAN reprendront au sein du GT « Environnement, patrimoine bâti, tourisme vert, culturel et mémoriel » lorsque la Commune aura concrétisé les premiers projets travaillés par les citoyens quant à la réhabilitation de ce réseau de promenades.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la CLDR
du 07 juin 2018 à 19h30
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	Guy MATHIEU
	Gaston LEROUX	Philippe MATHIEU
	Vincent PEFER (excusé)	Daniel TOURBACH
Géographique		
Lierneux	Thomas ZINNEN	François SALME
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Sart	Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	Patricia MATHIE
Jevigné	Diane NINANE	Séverine LEJEUNE
Verleumont	Jacques HENRY	Pierre-Dominique RUYSSSEN
Trou de Bra	Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST
Lavaux/Lafalize	Antoine NEUFORGE	Amandine TOURBACH
Associatifs et autres		
	Pol CHEVOLET	Raymond MATHIEU
	Lue DETHIER (démissionnaire)	Jean-Marie CYPERS
	Huguette LALLEMAND	Alain DANIEL
	Patrick GERMAIN	Jacques JAMOYE
	Jean-Pierre DELWAIDE (excusé)	Georges DUBOIS
	Lionel MERTENS	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER	Henry NAVEAU
	Nadia BET	Paul BRIOL
Membres des GT invités		
	<ul style="list-style-type: none"> - Romain LACASSE (excusé) - Lionel LUGENTZ - Jean-Claude SERVAIS - André SAMRAY (excusé) - Jean-Pierre LANSIVAL - Gérard PAQUET 	

Auteur de programme (JNC) : Anne BAUSSON

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 2018

Le PV est approuvé unanimement. Une remarque est émise quant à l'envoi d'un « courriel aux citoyens » ; il s'avère qu'il ne s'agit pas de tous les citoyens de la commune, mais seulement des citoyens investis dans le PCDR, c'est-à-dire des membres des GT et de la CLDR.

2) Fiche-projet : « Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir » ; Présentation des éléments ressortis des GT et des projets de référence ;

Travail sur le contenu de la fiche.

Mme BAUSSON rappelle à tous que si cette fiche se constitue déjà de projets réalisables en lot 0 (dont le travail a déjà été amorcé au sein du GT « *Vie socio-économique, culturelle et associative* »), il serait aussi judicieux de lui donner la consistance d'une fiche de lot 1 en élargissant sa cible à des actions de plus grande ampleur (celles que l'on ne peut pas travailler en GT, faute de subsides), telles que la préparation de repas à base de produits locaux pour les collectivités (CPAS, crèches, maisons de retraite et écoles), l'adhésion aux *Communes De Commerce Equitable* (CDCE) et la mise à disposition d'un local de dépôt-vente (sans condition d'affiliation). À cet effet, elle présente **3 projets concrétisés de référence, relatifs à la consommation en circuit-court** :

- 1) *Le Hall du terroir de Mouscron* (projet mené par la commune et avec le soutien, pour sa mise en œuvre, d'un asbl oeuvrant pour la réinsertion professionnelle) : travail de réinsertion professionnelle, communication adaptée, magasin ouvert 2 jours/semaine et marché, mise à disposition d'équipements professionnels, paniers fermiers, ateliers culinaires au sein des cuisines professionnelles.
- 2) *La Halle de Han (Centre polyvalent de compétences, réalisé entre autres via un subside du Développement rural dans le cadre du PCDR de Tintigny)* : caractère très social et accueil de toutes sortes de publics via un espace de vente et de distribution de produits locaux et fermiers, un studio de création assurant à toutes les activités du complexe une charte graphique cohérente, un lieu pour manger, un marché fermier et un espace de formation et d'insertion.
- 3) *Le ParkFarm à Bruxelles (Lieu de promotion de pratiques écologiques et d'initiatives citoyennes)* : ateliers thématiques, lieu pour événements, marché, lieu où manger, lieu où cultiver, possibilité de délocalisation (via un camion itinérant). Il s'agit d'un lieu où les citoyens peuvent se procurer des produits fermiers et locaux sous formes d'achats, tantôt via une affiliation à un GAC, tantôt via la simple fréquentation du marché.

Le GT « *Vie socio-économique, culturelle et associative* », a jusqu'ici mis en évidence le souhait de commercialiser les produits locaux via des réseaux en circuits courts et donc, la nécessité d'un **local fédérateur (à construire, à aménager ou à rénover)**. Mme BAUSSON propose maintenant aux membres de la CLDR que ce local puisse être « polyvalent ». **Parmi toutes les fonctions qui pourraient incomber à ce local, les idées suivantes sont ainsi proposées.** Les membres sont invités à modifier cette liste en direct (les conclusions et choix validés par la CLDR sont listés plus bas) :

- Magasin de vente de produits locaux (tous publics),
- Marché occasionnel,
- Lieu de stockage et de transformation des produits (cuisines professionnelles),
- Transformation des produits et distribution de repas aux collectivités,
- Locaux pour formations, réunions et événements,
- Point relais pour retrait des paniers fermiers du GAC,
- Cantine de produits locaux,

- Ateliers pédagogiques,
- Jardin potager communautaire,
- Signalétique et communication,
- Charte de gestion de la qualité des produits
-

Après une **brève explication de L. MERTENS sur le fonctionnement du GAC de Lierneux** désormais ouvert à de nouveaux adhérents (commandes par internet du mardi au vendredi – clôture et envoi des commandes aux fournisseurs de Lierneux et des communes limitrophes le vendredi soir – dépôt des productions, préparation et vente des paniers le mardi soir chez *À Bra Kadabr'art*), les **remarques citoyennes qui s'ensuivent** sont celles-ci :

- **Concernant la création d'un tel complexe polyvalent :**
 - Il n'est **pas obligatoire de démarrer toutes ces activités d'un coup** ; plusieurs des projets complémentaires listés ci-dessus pourraient s'enchaîner petit à petit moyennant la garantie que les premiers sont rentables.
 - Au regard des **4 types d'activités différents** que présente la liste ci-dessus : « commercialisation directe (via magasin fermier, retrait de paniers ou marché) », « charte de gestion », « jardin potager communautaire » et « autres activités », une remarque est émise quant à la possibilité d'utiliser des salles déjà existantes sur la commune pour l'organisation des « autres activités ». Mais plusieurs membres trouvent qu'il serait **plus judicieux de tout fédérer au sein d'un même complexe**, et ce afin d'éviter les incohérences et les dispersions (d'organisation, d'agenda, de graphisme, etc.).
 - Un membre souhaite connaître le **montant de la part du subside qui fut celui du DR pour la création de la Halle de Han de Tintigny.**
 - L'ancienne **garede Lierneux** est **citée comme lieu potentiel** où aménager ce complexe : lieu central, avec parking et terrain à proximité, et dont l'extérieur vient d'être entièrement rénové. Néanmoins, **plusieurs réserves** sont émises à cet effet : il faut veiller à ne pas dénaturer ce beau lieu dont tout l'intérieur est à rénover et qui pourrait prochainement incomber à un autre projet PCDR d'ampleur. En outre, ce futur complexe trouverait davantage sa place non pas au sein d'un bâtiment entièrement couvert, mais plutôt dans un **lieu où pourrait déjà s'installer un marché (présence d'un endroit couvert et possibilité d'installer les chalets communaux** qui n'impliquent aucun investissement financier et sont faciles à démonter en cas d'échec du projet) afin de susciter l'intérêt pour le marché, avant de construire une infrastructure. **Le Pré du Renard**, qui dispose déjà au centre de Lierneux d'un préau couvert où pourraient se tenir ces chalets communaux, d'îlots, de places de parking et d'un potager communautaire, est **à nouveau cité comme alternative**. Ce choix de lieu **permettrait de tester le projet sans investir dans une grosse infrastructure dans un premier temps.**
 - Une autre alternative est proposée : le grand hall vide à l'entrée du *Zoning du Point du Jour*. Or, ce lieu appartient à un privé.
 - Il faut néanmoins veiller à ne pas anéantir les autres commerces du centre de Lierneux (la mesure s'impose). Par contre la piste consistant à introduire des produits locaux dans les supermarchés du centre (GB et Delhaize) est à abandonner car à la longue les producteurs n'y trouvent pas leur compte.

- Concernant la création d'un **jardin communautaire** : cela impliquerait de pouvoir aussi **disposer d'un terrain à proximité du dit local**. La **pertinence du Pré du Renard** est à nouveau citée à cet effet.
- Concernant le **choix à poser entre la création d'un magasin fermier ou d'un marché fixe hebdomadaire** :
 - **L'idée – dans un premier temps – de créer un magasin fermier est refoulée** : en effet il est plus prudent de **d'abord constater une habitude de consommation** (*via* des marchés hebdomadaires au *Pré du Renard* par exemple) **avant d'envisager l'organisation d'un magasin**, qui impliquerait d'office une grosse organisation, du personnel, *etc.*
 - A. BAUSSON rappelle alors qu'à l'instar d'un des projets de référence présentés en début de séance, **ce magasin pourrait seulement être ouvert deux jours par semaine**. M. LEONARD rajoute qu'une **collaboration peut aussi exister avec le CPAS (travailleurs article 60), une asbl de réinsertion socio-culturelle ou encore des bénévoles**.
 - Il est rappelé que si le choix est posé sur une infrastructure ouverte (du genre préau au *Pré du Renard*) et que de la viande y est mise en vente, il faudra **veiller au respect de la chaîne du froid**. Il en va de même pour les légumes qui doivent éviter de geler en hiver. Concernant la viande, il s'agirait donc que les vendeurs disposent de **camions réfrigérés** ou que le lieu dispose de **frigos adéquats**. **Mais** il est rappelé qu'il **ne s'agirait à priori pas de suite d'un lieu de stockage** : la viande n'y transiterait que quelques heures (comme au sein de n'importe quel marché) et les légumes n'y seraient pas non plus stockés à long terme.
 - Existe-t-il déjà une **liste des producteurs locaux** des alentours ? Oui, outre les annuaires existants du GREOVA et de la MT Haute Ardenne, L. MERTENS s'engage à faire parvenir au GREOVA sa liste des contacts locaux actifs en circuit-court.
 - Suite à une question posée à L. MERTENS, ce dernier annonce que **la charge de travail qu'implique l'organisation hebdomadaire de marchés pour les producteurs du GAC (et les autres) ne garantit pas que ces derniers souhaitent ni puissent y participer chaque semaine**. En effet leur présence chaque semaine sur un marché implique qu'ils aient une quantité suffisante de produits et ne demande pas non plus la même implication (temps passé sur le marché). **Il faudrait donc élargir l'invitation à de nombreux producteurs des alentours afin d'être sûrs de pouvoir compter sur assez de fournisseurs chaque semaine mais aussi pouvoir demander directement l'avis des producteurs sur leurs besoins et possibilités**.
 - S'ensuit une remarque qui cite déjà l'**existence à proximité d'un même marché hebdomadaire qui remporte beaucoup de succès** : celui de **Farnières (commune de Vielsalm)**, qui dispose d'une infrastructure parfaite : grand parking et petits chalets.
 - Aussi il serait peut-être **judicieux de directement poser la question aux producteurs : ont-ils le temps et est-ce de cela dont ils ont vraiment besoin au sein de la commune ?** Un sondage devrait être organisé à cet effet.
 - Le « **Sous-rire** » **pourrait être utilisé** au sein de ce marché hebdomadaire ; il s'agirait d'un bon moyen pour initier les Liernieusiens à cette monnaie locale.

- Avant de pouvoir éventuellement concrétiser le projet d'un pool culinaire en circuit-court pour les collectivités, **une première collaboration pourrait être envisagée avec le CPAS : distribuer aux bénéficiaires des sortes de chèques-repas d'une valeur de 5 ou 10 sourires** afin de les inciter aussi à acheter sain et local au sein de ce marché hebdomadaire. Cette action aurait **l'avantage de faire connaître le « Sous-rire » aux personnes les plus précarisées dont le développement durable n'est pas forcément la première préoccupation.**
 - Enfin, **un petit bar convivial pourrait agrémenter ce marché hebdomadaire (« L'apéro du ... »).**
- Concernant la **distribution de repas préparé en circuit-court aux collectivités** :
- Plusieurs membres s'accordent sur le fait que **c'est par la jeunesse** – soit les générations futures – **qu'il faut commencer** : qu'il faut l'éduquer au circuit-court *via* la distribution de repas préparés « localement » à proposer **au sein des écoles, action à corréliser avec les actuels programmes pédagogiques axés sur l'environnement, la limite du gaspillage, etc.*** Si la demande actuelle des écoles n'est pas grande, c'est aussi dû aux actuels produits proposés aux enfants : uniquement des soupes.
 - *Rencontre à la ferme des producteurs locaux, activités aux potager et verger communautaires, apprentissage intergénérationnel, etc.*
 - La création d'un **pool communal de cuisiniers** à cet effet **impliquerait forcément de lourds coûts salariés** à long terme. Or le DR ne pourrait offrir qu'un seul subside pour ce projet, une seule fois.
 - Néanmoins **ce projet pourrait intégrer le prochain PIC 2019**. En effet M. LEONARD annonce qu'il est **prévu que le prochain Conseil communal doit statuer sur ce point** : la **transformation et l'extension de l'ancienne DEXIA** pourraient doter la commune d'une **nouvelle salle polyvalente / pour seniors** (à l'étage), ainsi que profiter aux bénéficiaires du **CPAS** et accueillir une nouvelle **cuisine collective équipée professionnellement**. Un pool de cuisiniers, qui seraient rémunérés par la vente de produits préparés, pourrait ainsi se charger de la préparation des repas pour les collectivités (CPAS, crèches et écoles communales/libres). Ce fonctionnement ne serait pas beaucoup plus onéreux que l'actuel système mis en place pour les repas du CPAS. **70 à 80 repas quotidiens** pourraient ainsi être fournis aux bénéficiaires du CPAS (prix à la carte selon les revenus, de 2 à 7 euros), aux crèches ainsi qu'aux écoles communales et aux écoles libres qui le souhaitent. Enfin, les rations en trop pourraient être distribuées gratuitement aux plus démunis.
 - Un membre insiste sur le fait que les coûts supplémentaires ne résident presque que dans la construction de la cuisine. Les écoles payant déjà des repas chauds (attention il n'existe aucun repas chauds scolaires, si ce n'est 3 soupes) à l'extérieur auront simplement une réorientation de ces coûts à effectuer et les salariés / cuisiniers seront payés exactement de la même façon.
 - L'option la plus économique consisterait en **l'emploi d'un cuisinier professionnel qui s'entourerait de travailleurs *article 60* ou de bénévoles.**
 - Si ce projet était retenu, un cahier des charges pourrait être établi d'ici la fin de l'année 2018.

- À plus long terme, cela engendrerait un **cercle vertueux** : accorder une plus grande place aux produits locaux **inciterait de nouveaux producteurs à s'installer sur la commune** et initier les enfants à la consommation locale **susciterait des vocations futures**.
- Attention, si ce projet venait à prendre une dimension transcommunale, il risquerait de tomber dans la collectivité, donc dans la nécessité de faire du chiffre ; on entrerait dès lors dans un système de consommation où la quantité primerait vite sur la qualité.

3) Choix posés

Après toutes ces remarques, les conclusions sont les suivantes :

- La CLDR souhaite majoritairement 2 actions dans le cadre de cette fiche, qui sont :
 - Le **besoin d'une infrastructure pour y organiser un marché fixe hebdomadaire**, dans un premier temps réalisable en lot 0 (possibilité de le mettre en place sans gros investissements : chalets communaux / utilisation du préau du Pré du Renard) PUIS - selon son succès ou non et en fonction de la demande - l'aménagement d'une infrastructure pérenne / complexe polyvalent dans le cadre du lot 1/2 du PCDR.
 - Le **besoin d'une transmission du « consommer local »** via la préparation par un **pool communal de cuisiniers** (dans des cuisines professionnelles) de **repas en circuit-court à distribuer aux collectivités**.
- Le GT « *Vie socio-économique, culturelle et associative* », qui traite des actions citoyennes relatives aux circuits-courts, est invité à réaliser les actions suivantes :
 - **Etablir une liste exhaustive des producteurs** en circuit-court de Lierneux et des communes des alentours.
 - **Sonder leurs possibilités** (fréquence, organisation...) **et souhaits/attentes** *via* un questionnaire *Google Forms*.
 - **Prendre contact avec le CPAS** concernant, dans un premier temps, la **possibilité d'allouer une dizaine d'euros par mois par bénéficiaire à des chèques-repas « Sous-rire »**, à **utiliser au sein de ce futur marché fixe hebdomadaire**, et dans un second temps concernant la distribution en circuit-court des repas des bénéficiaires.
 - **Les encourager à s'inscrire sur le site internet du « Clic local »**.
- La Commune, dans un second temps et **si le projet de distribution en circuit-court aux collectivités est retenu**, pourrait aussi **sonder toutes les collectivités** à cet effet, *via* un courrier.
- Le lieu le plus opportun et le plus central, muni d'un espace vert et d'un parking, dans un premier comme dans un second temps, est à l'unanimité le **Pré du Renard, au centre de Lierneux** (moyennant évidemment des horaires de soirée qui ne dérangeront pas les résidents).

La CLDR valide ces actions à l'unanimité (fiche G) :

LOT 0 :

- Questionner les producteurs sur les besoins.
- Mettre sur pieds un marché avec les infrastructures existantes (chalets de la commune ...).
- Contacter le CPAS.

LOT 1 /2 /3 :

- Construire ou adapter une infrastructure pérenne pour accueillir notamment un marché.
- Installer une cuisine collective pour distribuer aux écoles, crèches, CPAS ...

LIEUX ENVISAGES :

- Pré du Renard.

4) Divers

- Afin d'initier les Liernieusiens au « **Sous-rire** », cette monnaie citoyenne s'invitera au bar prévu lors de la soirée cinéma plein air du 20 juillet.
- La **prochaine CLDR** de la rentrée, dont la date est encore à déterminer, s'attardera sur la fiche consistant à développer le **projet de mise en valeur du site de La Preux (à Sart)**.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VEDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la CLDR
du 20 novembre 2018 à 19h00
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	Guy MATHIEU
	Gaston LEROUX	Philippe MATHIEU
	Vincent PEFFER (excusé)	Daniel TOURBACH
Géographique		
Lierneux	Thomas ZINNEN	François SALME
Bra	Vincent LEROUX (excusé)	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Sart	Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	Patricia MATHIE
Jevigné	Diane NINANE (excusée)	Séverine LEJEUNE
Verleumont	Jacques HENRY	Pierre-Dominique RUYSEN
Trou de Bra	Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST (excusé)
Lavaux/Lafalize	Antoine NEUFORGE	Amandine TOURBACH
Associatifs et autres		
	Pol CHEVOLET (démissionnaire)	Raymond MATHIEU
	Luc DETHIER (démissionnaire)	Jean-Marie CYPERS (démissionnaire)
	Huguette LALLEMAND	Alain DANIEL (excusé)
	Patrick GERMAIN	Jacques JAMOYE
	Jean-Pierre DELWAIDE	Georges DUBOIS
	Lionel MERTENS	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER	Henry NAVEAU
	Nadia BET (démissionnaire) GROMMERCH Marielle (démissionnaire)	Paul BRIOL
Membres des GT invités		
	Romain LACASSE Lionel LUGENTZ Jean-Claude SERVAIS André SAMRAY Jean-Pierre LANSIVAL Gérard PAQUET	

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2018

Le PV est approuvé unanimement.

2) Récapitulatif des actions menées et en cours en cette fin d'année 2018

Après que M. MINET ait ouvert la réunion, Mme EVRARD récapitule auprès des membres de la CLDR toutes les décisions prises en 2018 dans le cadre de l'élaboration du PCDR de Lierneux.

Le lot 0

Concernant la remarque émise par Mme EVRARD quant à l'action du lot 0 priorisée en numéro un par le Collège de novembre 2017, c'est-à-dire le « **Soutien de la CCATM dans les projets de voiries qui pourraient garantir aux habitants des villages sécurisés et conviviaux** », et relative au peu d'incidence qu'a pu avoir le groupe de travail qui lui avait été consacré le 8 mars 2018, il est précisé que des îlots et des zones d'évitement ont été placés en divers lieux de la commune suite à la visite de Mme DOCTEUR (DGO2 - mobilité) et de sa rencontre avec la CCATM. Quant à la fiche du lot 0 consistant à « **Garantir la préservation de l'architecture locale/du patrimoine architectural par une charte** », il est précisé que cette charte est bien en gestation au sein de réunions de la CCATM.

Les actions menées et en en cours en faveur du circuit-court, relatives à la fiche du lot 0 « **Créer un lieu d'accueil pour le Comité de Développement Local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives** » sont aussi réexpliquées, c'est-dire :

- la fiche du **lot 1** actuellement élaborée par l'auteur de programme JNC (« *Développer les réseaux des circuits-courts et produits du terroir via la création d'une infrastructure pour marché fixe hebdomadaire et la création d'un pool communal de cuisiniers de repas en circuit-court à distribuer aux collectivités* ») ;
- les trois projets du lot 0 en éventuelle collaboration avec les communes de Gouvy, Vielsalm et Trois-Ponts et la Maison du Tourisme Haute Ardenne (« *Signalétique routière des exploitations du terroir* », « *Logo local et qualitatif des produits artisanaux et alimentaires Haute Ardenne* » et « *Fermes ouvertes* ») ;
- le Groupe citoyen autonome menés en faveur du « *Carrefour des associations* ». Vu la difficulté pour les citoyens de fédérer ces dernières, ce GT est actuellement mis entre parenthèses et sera reproposé à un moment plus opportun, à l'occasion des jours blancs du mois de juin par exemple.
- Enfin, le premier « *Dépann'Café* » qui s'est tenu le dimanche 18 novembre 2018 au Vicinal, encadré par les citoyens, et qui a permis 25 réparations. Le prochain sera à nouveau à promouvoir dans le prochain bulletin communal.

Concernant la « **Valorisation et la préservation de l'environnement, des villages et de leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'information et charte touristique** », tous les membres valident la « *Charte de bonne conduite environnementale et touristique* » rédigée par M. GERMAIN ? Mme EVRARD propose de demander au GREOVA de se charger de sa traduction en anglais, allemand et néerlandais avant que la commune procède à son impression puis à sa distribution dans tous les lieux concernés. M. LEONARD rappelle aussi que le prochain bulletin communal paraîtra bientôt et qu'un nouvel article *Natagora* pourrait être rédigé à cet effet, comme ce fut le cas pour le dernier. Le point est ensuite fait sur les « *Actions menées en faveur du réseau TARPAN* » :

- la majorité des balades TARPAN ont été passées en revue. Il ne reste plus qu'à charger les ouvriers communaux des petites améliorations/réparations souhaitées. M. MINET s'engage à leur faire part du récapitulatif de ces réparations au brigadier concerné au plus vite. Mme DAUBY souhaite faire

partie du groupe de bénévoles pouvant veiller au bon entretien des balades TARPAN de Bra, moyennant évidemment cette collaboration indispensable de la commune. Un appel aux bénévoles sera lancé pour les autres villages dans le prochain bulletin communal.

- le nouveau panneau d'accueil TARPAN a été placé à Bra. Les panneaux de mise en valeur du patrimoine de la balade 10 ont été livrés, il ne manque plus qu'à les placer in situ devant les lieux concernés. Un balisage temporaire (officieux) en adéquation avec le nouvel itinéraire de cette balade a aussi été mis en place à l'occasion des dernières Journées du Patrimoine.

- la réhabilitation de la balade 11 de Bra est actuellement en suspens. Comme la balade 10, il s'agira d'abord d'y recréer un balisage (officieux, car temporaire) en adéquation avec son nouvel itinéraire. Les membres s'accordent sur le fait que cette balade ne doit pas spécialement faire l'objet de panneaux de mise en valeur de son patrimoine.

- la nouvelle balade que les citoyens souhaitent créer à Sart est en suspens. En cause : une indisponibilité du personnel et les lourdes exigences du CGT pour la création d'une balade officielle. Il s'agira donc d'en créer une « officieuse », sans autorisation ni subside du CGT, mais celle-ci ne pourra dès lors pas apparaître dans les documents officiels TARPAN.

Enfin, Mme EVRARD continue à récolter petit à petit les divers travaux et recherches des citoyens, dont les contenus sont relatifs au patrimoine architectural, historique et environnemental, et qui pourraient un jour faire l'objet de créations de « *Panneaux de mise en valeur de la commune* ».

Mme EVRARD reparle des graphismes gratuits qu'Adaliapropose aux communes en faveur des « *Parcs et cimetières phyto O* ». La CLDR soutient ce projet. La prochaine autorité communale pourrait dès lors prendre en compte la possibilité d'imprimer ces panneaux à placer dans les cimetières, ainsi qu'à mettre à la disposition des citoyens quelques outils à bas prix pour leur entretien.

Enfin, un nouveau projet à mener en lot 0 en faveur de la « *Réhabilitation de l'écosystème du parc du Vicinal* » est en cours. Il sera d'ailleurs présenté en cette présente réunion par M. SALME, qui en a imaginé le premier jet avec son épouse.

Relativement à la mise en valeur du patrimoine environnemental, M. GERMAIN rappelle le projet citoyen en faveur du **projet miroir** du **lot 1** relatif à la « ***Création de Maisons de randonneurs à Verleumont et à Sart (site de La Preux)*** », qui devait normalement faire l'objet d'une présentation devant l'auteur de programme JNC en CLDR. Mme EVRARD lui répond que ce projet n'est pas du tout abandonné puisqu'il a été priorisé en lot 1, mais qu'il est plus judicieux d'inviter M. LUGENTZ à faire cette présentation lors de la prochaine CLDR, lorsque l'auteur de programme JNC sera présent.

Concernant la « ~~***Création d'un parcours vitae dans la nature et des observatoires de paysage***~~ », Mme EVRARD rappelle aux membres que l'idée du parcours vitae a été abandonnée au profit d'un espace sportif en plein air plus visible et plus centralisé (dans un parc par exemple et à proximité des écoles). Le contenu de futurs panneaux / tables d'orientation sont actuellement en cours de création par les citoyens. Enfin, la création d'un réel observatoire du paysage, muni d'une tour, pourrait finalement faire l'objet d'une fiche du **lot 1, 2 ou 3**.

Enfin, Mme EVRARD rapporte aux membres que le projet de « ~~***Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du Randonneur***~~ » a été abandonné en faveur de celui de la mise en valeur du site de La Preux intégré dans le projet précité « ***Création de Maisons de randonneurs à Verleumont et à Bra (site de La Preux)*** », à vocation patrimoniale, touristique et citoyenne. Enfin, la fiche consistant à « ***Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale*** » n'a pas encore fait l'objet d'une réflexion ; quant à celle consistant à « ***Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies*** », elle est finalement devenue la priorité du lot (mais n'est pas encore à l'étude par l'auteur de programme JNC).

Les lots 1, 2 et 3

Mme EVRARD rappelle aux membres que suite à un désaccord de certains membres quant au contenu de certaines fiches-projets, l'auteur de programme JNC a été invité lors de la CLDR du 26 mars 2018 à analyser leur cohérence par rapport aux spécificités communales et à proposer des fiches du lot 1,2 ou 3 de plus grande envergure. S'en était suivie lors de la CLDR du 23 mars 2018 (avec JNC) un maintien du listing et de la priorisation des fiches du lot 0, mais une re-validation des fiches-projets de slots 1, 2 et 3, dont la liste s'est alors présentée ainsi :

Priorisées en lot 1 :

- **1.1 « Développer un pôle de recherches en haute technologies /zoning » ;**
- **1.2 « Développer les réseaux de circuits-courts et produits du terroir » ;**
- **1.3 « Développer les logements intergénérationnels et créer des pavillons pour seniors autonomes »**
- **1.4 « Aménager l'ancienne gare de Lierneux » ;**
- **1.5 « Réhabiliter et développer le site de la Preux » ;**
- **1.6 « Développer / Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables / Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux ».**

Non priorisées pour l'instant, mais au sein des lots 1, 2 ou 3 :

- « **Installer des tours d'observation du paysage » ;**
- « **Créer un parcours fitness » ;**
- « **Aménager un "espace muséal" consacré à la santé mentale » ;**
- « **Multiplier / Réhabiliter / Rénover les circuits cyclo-piétons » ;**
- « **Créer un lieu d'accueil pour randonneurs et citoyens / un écolodge » ;**
- « **Réaménager / Sécuriser les espaces publics » ;**
- « **Développer les moyens de transport alternatifs et transport en commun » ;**
- « **Créer un lieu pour accueillir des événements artistiques et culturels » ;**
- « **Créer une maison des jeunes » ;**
- « **Créer un lieu d'accueil pour la petite enfance » ;**
- « **Réaménager la maison de l'instituteur de Verleumont ».**

Un membre demande ce qu'il est advenu d'un projet abordé au Groupe de Travail Sécurité et mobilité du 8 mars 2018, relatif à la création d'un contournement de Lierneux en collaboration avec la CCATM. Mme EVRARD lui répond que cette action pourra s'intégrer dans la vaste fiche « **Réaménager / Sécuriser les espaces publics** ».

3) Composition CLDR

Mme EVRARD rappelle aux membres la nécessité de modifier le quart communal de la CLDR à l'aube de cette nouvelle législature et précise que les membres démissionnaires effectifs et suppléants devront être remplacés. La Commune procédera à cet effet à un appel aux candidats en respectant les critères de représentativité démocratique exigés par le ROI dans sa sélection. Notons que dans le cas d'un démissionnaire effectif, la priorité sera accordée à son suppléant pour le remplacer. Mme EVRARD invite déjà les membres au bouche à oreille afin d'attirer des nouveaux membres motivés au sein de la CLDR. Une réunion se tiendra en décembre avec M. SAMRAY (nouvellement Bourgmestre de Lierneux) afin de redéfinir le ROI et la composition de la Commission. M. GERMAIN propose que le travail de la CLDR soit communiqué et expliqué à la population dans le prochain bulletin communal.

4) Présentation du projet du lot 0 « Réhabilitation de l'écosystème du parc du Vicinal » par M. SALME

Si ce n'est l'objection relative à la création d'une mare qui pourrait s'avérer dangereuse pour les enfants et une préférence dès lors pour un système de dalles sur plots à poser dans un peu d'eau (rappelons que l'eau est nécessaire pour attirer les oiseaux) ou pour des fontaines en acier dont l'esthétique collerait parfaitement avec la présence du vieux tram, la majorité des membres approuvent la partie du projet relative à la restauration de l'écosystème du lieu. Par contre, la partie du projet relative à la création d'un nouveau parking pour le Vicinal dans la zone verte du parc ne fait pas l'unanimité, et ce même si cette zone verte est agrandie. En cause : des raisons esthétiques (en plein milieu du parc), mais aussi pratiques (puisque ce parking serait à proximité de la zone de jeux des enfants). L'avis de tous ne fait pas l'unanimité quant à un autre emplacement pour ce parking : près de la gare (mais trop loin de la salle du Vicinal pour les PMR), le long de la route (avec dalles en bétons pour délimiter l'accès des voitures sur la pelouse, mais trottoirs alors envahis en défaveur des piétons) ou devant l'appartement du Vicinal (mais empiéterait sur la zone privée du locataire et générerait pour lui des nuisances nocturnes), ou derrière l'atelier. Une autre piste d'emplacement à développer serait le long du tram, côté route. Tous les membres s'accordent alors pour trouver à l'avenir une meilleure solution quant à l'emplacement de ce nécessaire nouveau parking, ce projet n'étant encore en rien figé. Notons enfin que le projet sera davantage développé, il faudra consulter le restaurateur de *l'Atelier* qui exerce son activité dans le parc. M. GERMAIN attire enfin l'attention sur certains allergènes (armoïse et noisetier) à éviter près de ce restaurant. M. LEONARD précise qu'il faut procéder par étape : après avoir consulté cette CLDR, il s'agira ensuite de présenter le projet au Collège, puis seulement au restaurateur si sa concrétisation est envisagée.

5) Perspectives prochaines CLDR

Mme EVRARD clôture la réunion par une invitation des membres à la prochaine interCLDR organisée par le GREOVA, qui mettra à l'honneur la mobilité douce, prévue le jeudi 13 décembre à 17h à la Maison communale d'Aywaille. Elle précise aussi que la prochaine CLDR de Lierneux, début 2019, permettra à M. LUGENTZ de présenter son projet de « **Réhabilitation du Site de La Preux à Sart (Maison du Randonneur)** » (lot 1) devant l'auteur de programme JNC.